



Compte rendu du Conseil d'école du 18 octobre 2022

Présents :

- Mmes, BRIGOLET, HADJOU DJ, HILAIRE NEYRAT et DELBEGUE, enseignantes
- Mme BADEFORT, directrice
- M CHASSAGNARD, maire et Mme FREYGEFOND , adjointe aux affaires scolaires
- M SAUVEZIE, IEN Tulle Dordogne
- Mmes BELOTTI, MAUGEIN, BONNEVAL et VIGNAUD et M. FAIVRE, représentants de parents d'élèves
- Mme VACHERET, DDEN

Début de séance : 18h00

1. Droit de réponse de la mairie sur le Compte Rendu du conseil d'école du 16/06/2022

- Concernant le cas de harcèlement scolaire

→ La mairie reçoit les parents des élèves concernés si problème a lieu dans le cadre périscolaire (garderie, cantine, activités périscolaires). Sinon, c'est l'école qui s'en charge.

- Concernant la sécurité des locaux

→ M. le Maire revient sur des propos qui auraient été tenus lors du dernier conseil d'école sur la sécurité de l'école dans lesquels la mairie ne respecterait pas les contrôles et mises aux normes.

C'est pourquoi M. Chassagnard rappelle la remise aux normes des systèmes de sécurité pour un montant de 6000 € (notamment BAES à LED) , la révision annuelle des extincteurs (en octobre). L'entreprise change les plombs de chaque extincteur, appose une étiquette attestant leur vérification, puis complète le registre de sécurité de la mairie.

- Concernant le permis piéton

→ M. Chassagnard a appelé la gendarmerie à ce propos.

- Concernant le personnel municipal

→ Les équipes ont été renforcées, les méthodes de travail revues avec modification du fonctionnement, notamment avec un travail en brigade pour pallier aux éventuelles absences.

M. le Maire a adressé ses remerciements aux élus et aux agents qui ont permis le fonctionnement des temps périscolaires lors de la crise Covid.

Mme Badefort répète ne pas avoir tenu de tels propos et rappelle qu'il était question, au cours de la discussion, du 1^{er} exercice incendie du mois de septembre 2021 au cours duquel, elle n'avait pas trouvé le déclencheur d'alarme.

M. Chassagnard rappelle la nécessité de mieux communiquer et Mme Badefort souligne et apprécie un climat plus serein depuis la rentrée de septembre 2022.

Elle revient sur la nécessité de tenir à jour le Registre de sécurité obligatoire de l'école. Et demande s'il est possible d'être avertie des dates de passage pour laisser le registre à vue afin qu'il soit signé.

M. Chassagnard rappelle que le prestataire revient à chaque date anniversaire et que pour cette année le contrôle a déjà été effectué la semaine dernière.

Des photocopies du registre de sécurité municipal seront faites pour mettre à jour le registre de sécurité de l'école.

2. Election des représentants des parents d'élèves

Taux de participation en très forte baisse : 72 % en 2021 contre 55% cette année.

M. Sauvezie indique qu'il s'agit d'une tendance générale.

Les nouveaux parents élus :

Titulaires : Mme BONNEVAL M. CHASTANG

Mme VIGNAUD M. FAIVRE

Mme BELOTTI

Suppléants : Mme CHANOINE

Mme MAUGEIN

M. SALLE

3. Règlement intérieur : proposition de modifications et vote

- dans la section IV EDUCATION ET VIE SCOLAIRE SANTE ET SECURITE DES ELEVES

Mme Badefort propose 2 ajouts :

- ☞ L'usage du téléphone est interdit durant les horaires scolaires (Loi n°2018-698 du 3 août 2018) et par extension les téléphones portables sont interdits à l'école.
- ☞ Les pâtisseries de fabrication « maison » sont interdites pour les anniversaires (prévention des risques sanitaires et précaution face aux allergies éventuelles), de même que les pâtisseries industrielles devant être conservées au frais ou nécessitant un respect de la chaîne du froid.

ajouts adoptés à l'unanimité

- dans la section VI RENCONTRES ENTRE LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

Mme Badefort propose une modification du deuxième alinéa :

- ☞ Selon le code de l'éducation, les parents d'élèves seront conviés à participer à au moins 3 rencontres avec l'équipe enseignante à l'initiative du directeur/de la directrice, afin de les aider à accompagner au mieux leurs enfants. La première rencontre aura lieu dans les 15 premiers jours suivant la rentrée.

modification adoptée à l'unanimité



4. Vie de l'école : effectifs, hygiène et sécurité, activités pédagogiques

Effectifs et répartition pédagogique

CP	CP/CE1	CE2	CM1	CM2	
14	13	14	18	25	84

L'année prochaine départ de 25 CM2 et arrivée de 15 GS.

M. Chassagnard précise que cela ne prend pas en compte les déménagements, beaucoup de maisons vendues sur Laguenne et beaucoup de locatif en attente de location

Il annonce également un projet de 35 pavillons en contrat avec la gendarmerie sur une réserve foncière de la mairie à Eyrolles Bas. Le dossier est en attente du feu vert pour début des travaux.

M. Sauvezie souligne les effectifs faibles (moyenne 15/16 élèves par classe) et le fait que l'école de Laguenne fait partie des écoles « fragiles »

Il rappelle les différentes étapes :

- Etude des « zones de fragilité » à N+1 et N+2
- Rencontre avec les élus des écoles considérées comme fragiles courant novembre
- Etude d'impact sur le territoire
- Attribution et retrait connu fin décembre, début janvier

hygiène et sécurité

- 1^{er} ex incendie : réalisé le septembre 2022 avec une évacuation en 2'53

→ Est-il possible de matérialiser le point de rassemblement par panneau ?

C'est envisageable, la mairie pourrait les faire fabriquer, mais le square étant bien délimité et inaccessible aux véhicules ce n'est peut-être pas nécessaire.

- 1 seul cas COVID depuis le début de l'année. Pour le contact-tracing utilisation des feuilles de présence de la garderie pour prévenir les familles des cas contact sur le temps de garderie.

Projets pédagogiques

- Aire Terrestre Educative

Le dossier déposé a été retenu et fait partie des 26 dossiers en lice au niveau Nouvelle Aquitaine. L'Office Français de la Biodiversité n'en financera que 11 sur les 26.

M. Sauvezie indique que les dotations pour les Aires Terrestres Educatives sont en baisse au profit des projets relevant du fond d'innovation pédagogique dans le cadre du Conseil National de la Refondation.

- Les p'tits champions de la lecture

Inscription des classes de CM1 et CM2 pour transmettre le goût de la lecture et démontrer que la lecture peut être une activité ludique et collective, un moment de plaisir et de partage.

→concours de lecture à haute voix ouvert aux élèves de CM1 et CM2 : chaque participant va lire à haute voix un extrait de roman jeunesse d'une durée de 3 minutes maximum. Le jeu se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire en 4 étapes.

1^{er} tour : finale école du 05/12/2022 au 03/01/2023

2^{ème} tour : finale départementale du 15/02 au 02/04/2023

3^{ème} tour : finale régionale du 12/04 au 10/05/2023

4^{ème} tour : finale nationale le 28/06/2023

5. Bilan comptable coopérative scolaire

Vérification des comptes de la coopérative le 16 septembre 2022 par M Faivre et Mme Brigoulet.

Total des charges : 5475,11€ Total des produits : 4433,66€ Delta : - 1041,45 €

→ subvention APE en hausse, 1900€ pour l'année 2022-2023

→grosse dépense en 2021-2022 pour les classes vertes à Pandrignes mais nécessaire dans l'optique de la labellisation ATE

→cette année, dépense pour du matériel de cour nécessaire aux Activités Physiques Quotidiennes

6. Travaux et aménagements

- Mme Badefort adresse ses remerciements à la mairie pour les tracés dans la cour et les petits travaux qui ont été réalisés au cours de cette première période.

-changement d'un robinet par un mitigeur dans la salle des maîtres

-réparation des portes coulissantes des sanitaires du bâtiment CM

-réparation d'un système de fermeture d'un WC

-réparation du portail côté CM et remplacement de la serrure

-sécurisation d'un carreau cassé dans la classe de CM2

→ Il reste les fenêtres oscillo-battantes à régler.

- Concernant les « travaux d'investissement »

M. Chassagnard indique que la dotation de l'état est passée de 770M€ à 110M€.

Sur les 4 dossiers de demande de financement déposés par la mairie avec hiérarchisation des demandes, seuls 1 ou 2 dossiers seront retenus. Pour l'école :

→ demande de remplacement des rideaux des 4 classes du haut par des stores solaires : dossier déposé avant le 21/10, délibération des instances autour du mois de février

→dans le cadre du plan école numérique rurale : demande de remplacement du Tbi de la classe de CP par un Vpi

- Concernant les panneaux de basket de la cour

Ils ont été enlevés pendant les grandes vacances mais seront remis pour le retour des vacances de Toussaint.



- Concernant la restauration scolaire

Possibilité d'affichage des menus, square de la Libération ?

→ menus disponibles sur Facebook mairie de Laguenne, site internet de la mairie entièrement refait

maximum circuit court, proposition des menus sur 3 semaines avec validation par Conseil Municipal

Augmentation tarifs fournisseurs et des prix de l'énergie

→ répercussion sur le tarif de cantine et coupures d'électricité à prévoir en décembre-janvier

A la question du remplacement des serviettes jetables par des serviettes tissu pour des raisons écologiques

→ maintien des serviettes en papier pour une meilleur égalité entre les enfants

7. Questions diverses

Périscolaire

- Mme Bonneval sollicite un rendez-vous avec la mairie sur la question du périscolaire
réponse mairie → rencontre oui mais pas tout de suite il faut encore quelques ajustements dans le tableau des activités. M. le Maire revient sur le travail engagé pendant les grandes vacances pour améliorer la prise en charge des élèves sur le temps périscolaire.

Les parents sont satisfaits de la diffusion de la fiche de présentation du personnel périscolaire.

- sortie périscolaire CM en haut pour une meilleure répartition des élèves les lundis et jeudis

réponse mairie → Il faut s'assurer que cela ne perturbe pas le fonctionnement, à étudier mais sécurité des enfants avant tout

Noël

- Budget Noël inchangé → 1 livre/enfant

Mme Badefort indique que le choix des livres a été arrêté et qu'il reste un petit solde. Elle demande si cet argent pourrait être utilisé pour l'achat d'un livre « cadeau de départ » aux CM2 en fin d'année scolaire.

Réponse mairie → OK mais il faudra penser à inviter les élus lors de la remise des ouvrages.

- Pour le moment pas d'après-midi festif de prévu, il faudra voir selon l'évolution du contexte sanitaire (grand écran salle des fêtes / goûter après-midi)
- Mme Vignaud demande s'il est envisageable de renouveler le costume du père Noël

Réponse mairie → oui mais est-il possible que les parents d'élèves s'en chargent ?

Fin de séance 19h50

La secrétaire

la présidente